



COMMUNIQUE

La Direction des transports terrestres porte à la connaissance du public qu'une session d'examen de **l'attestation de qualification professionnelle** à la conduite des véhicules affectés aux services de transport de personnes, **mention générale**, au profit des candidats titulaires du permis de conduire de catégorie D (transport en commun) sera organisée **le mercredi 5 mai 2021**.

(Arrêté n° 1235/MGT du 1^{er} février 2021 autorisant à titre exceptionnel et au titre de l'année 2021, l'ouverture d'une session d'examen de l'attestation de qualification professionnelle à la conduite des véhicules affectés aux transport de personnes, mention générale, au profit des candidats titulaires du permis de conduire de catégorie D (transport en commun).

Pour les inscriptions :

* soit en ligne par voie télématique sur le site internet de la Direction des transports terrestres :
www.transports-terrestres.pf

* soit par dossier à retirer et à déposer à la **Direction des Transports Terrestres**
Bât. A, rez-de-chaussée au *Bureau des activités de transport* -
Angle de la rue Marcq Blond de St-Hilaire et de l'avenue du Prince Hinoï
Téléphone : 40 54 96 53 - Fax : 40 54 96 52
B. P. 4586, 98713 Papeete
Horaires d'ouverture du bureau au public :
du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 14h30

Date limite de dépôt des dossiers d'inscription : **Vendredi 19 mars 2021 à 14h30**, le cachet de la poste faisant foi pour les envois postaux.

Toute demande d'inscription incomplète ou déposée à la Direction des transports terrestres après la date limite sera rejetée.

Pour le Ministre et par délégation
le Directeur des transports terrestres

Lucien **POMMIEZ**

